

## QUESTIONNAIRE AUX CANDIDAT(E)S

Aux élections municipales de Nantes

### Politique en matière de citoyenneté et Droits de l'Homme

#### ***Pascale Chiron, Nantes 2014***

- Quelle est votre perception de la place du citoyen dans la ville et de son rôle dans la politique municipale ?

« Nous sommes tous des acteurs : être citoyen, ce n'est pas vivre en société, c'est la changer ». Cette citation d'Augusto Boal, figure majeur du théâtre brésilien du XXe siècle, résume ma perception de la place et du rôle du citoyen dans la cité.

- Comment jugez-vous la politique menée par la Ville dans les quartiers populaires ? Quelles améliorations proposez-vous en termes de lutte contre l'exclusion et en termes de participation des habitants ?

Les politiques publiques, au niveau national comme au niveau local, sous-estiment bien souvent la capacité de réflexion, d'expression et d'action des habitants. Tout l'enjeu consiste désormais à accroître la participation des habitants et renforcer leur pouvoir d'agir, en premier lieu celui des plus fragiles et des plus exclus, dans la mise en œuvre de ces politiques. Il existe un potentiel considérable dans les quartiers, qui ne demande qu'à être reconnu ! A nous, élus de revitaliser et accompagner ces dynamiques autonomes citoyennes.

Et nous avons tous à y gagner : des politiques et services publics plus adaptés, mieux respectés et efficaces, mais aussi des individus plus émancipés et épanouis.

Concernant la lutte contre l'exclusion, je défends l'idée d'une approche globale et transversale. Autrement dit, une approche qui concerne l'ensemble des publics victimes d'exclusion (SFD, migrants, etc.) pour ne pas les mettre en compétition et une approche qui concerne l'ensemble des politiques publiques (éducation, emploi, logement, santé, etc.) dans un souci de cohérence. Et j'attache à ce titre beaucoup d'importance au rôle de la médiation. Dans cette perspective, il serait judicieux d'imaginer une sorte

d'ambassadeur/médiateur qui soit à l'écoute des habitants pour pointer les dysfonctionnements et apporter les réponses les plus adaptées aux différentes situations.

- Êtes-vous favorable au droit de vote des étrangers pour les élections locales ?

Oui.

Seriez-vous d'accord pour mener des actions en ce sens ? Lesquelles ?

- Faire pression auprès des parlementaires locaux.
- Accroître les actions d'information/sensibilisation auprès des habitants.
- Utiliser des référendums populaires permettant à tous de s'exprimer sur des sujets concernant la ville.

L'idée est que la ville développe une démarche pour que ce droit de vote aboutisse, tout en ne limitant pas la citoyenneté des étrangers à ce droit de vote.

- Envisagez-vous de ratifier la charte-agenda mondiale des Droits de l'Homme dans la Cité ?

Comment allez-vous mettre en place les différentes recommandations ?

Oui, et il en est déjà question.

Dans le contexte actuel de crise (sociale, économique et écologique), avec un risque évident de recul des droits, cette charte constitue un outil pour les collectivités locales et permet de soutenir la construction de sociétés plus égalitaires, plus démocratiques, plus solidaires, en collaboration avec tous les habitants des territoires concernés.

Comment ? Toutefois signer une charte ne suffit pas. Pour être dans l'opérationnalité, il faut mettre en place des solutions concrètes, toujours dans une démarche de dialogue et de co-construction avec l'ensemble des acteurs du territoire.

- En créant une mission d'adjoint-e délégué-e à toutes ces questions relevant des Droits de l'Homme (plus précisément d'égalité de traitement – cf. ci-dessous), qui travaillera en étroite collaboration avec les acteurs de la ville engagés ou non dans ce domaine (associations, université, experts, entreprises, citoyens, etc.) et développera une approche transversale impliquant l'ensemble des politiques publiques.

- En faisant de Nantes une ville exemplaire en matière de Droits de l'Homme tant dans l'application des droits que dans la recherche de nouveaux modèles d'innovation sociale et sociétale.

- En poursuivant le travail de mise en réseau des villes innovantes en matière d'application des Droits de l'Homme.

- Quelle suite envisagez-vous au Forum Mondial des Droits de l'Homme sur le prochain mandat ?

Maintenir cette manifestation internationale en développant son ancrage territorial : déclinaison sous une forme plus citoyenne et populaire en associant davantage les habitants et acteurs du territoire (CNCE, MCM, associations, entreprises, etc.).

Poursuivre sa mission de mise en réseau des villes signataires de la charte-agenda.

Affirmer la fonction de centre de ressources international sur les innovations en matière de respect des Droits de l'Homme.

Soutien à la mise en cohérence et au rapprochement du SPIDH avec les autres acteurs, dont la MCM, afin de donner plus de visibilité à la politique Droits de l'Homme nantaise.

- Comment envisagez-vous le développement du Conseil Nantais pour la Citoyenneté des Etrangers (CNCE) sur le prochain mandat ?

Le CNCE aura dix ans le 15 décembre 2013. C'est l'occasion de réfléchir collectivement aux perspectives de cette instance de dialogue.

Il s'agit avant tout de renforcer son rôle de coproduction des politiques publiques pour adapter l'offre de services publics aux citoyens étrangers. Il convient également de poursuivre et d'alimenter le travail mené sur l'identité nantaise ; cette identité cosmopolite qui est une richesse en construction permanente à valoriser. Et cela passe notamment par le changement de regard sur les résidents nantais étrangers (sensibilisation, formation, manifestations culturelles et artistiques, etc.).

- Quelles actions prévoyez-vous de mener pour :

- *lutter contre le racisme,*
- *assurer l'intégration des Roms,*
- *faciliter l'accueil et l'insertion locale des sans-papiers,*
- *éviter la précarisation des demandeurs d'asile et assurer les modalités d'accueil (obligation de logement, protection de la dignité humaine).*

Concernant l'ensemble de ces thématiques, je souhaite privilégier une approche « égalité de traitement », qui permet d'appréhender la lutte contre les discriminations sous ses différents critères (origine, âge, genre, handicap, appartenance religieuse, origine, etc.). De près ou de loin, nous sommes tous concernés par cette question, et avons pu en faire l'expérience. Pour rendre effective cette approche, je privilégie de :

- Avoir un-e adjoint-e référent-e sur cette question afin d'incarner réellement cette volonté politique, auquel seront rattachés plusieurs conseillers subdélégués (intégration des migrants, handicap, genre, etc.),
- Développer une approche partagée à l'échelle de l'agglomération pour dépasser les barrières administratives et favoriser les synergies,
- D'impliquer l'ensemble des élus pour permettre des prises de décision favorables à une ville plus égalitaire à travers l'ensemble de ses politiques publiques,
- D'y associer les divers acteurs impliqués dans ce champ en participant et développant un réseau aussi bien localement que nationalement et internationalement.

Concernant plus concrètement les actions que j'impulserai, j'insisterai davantage sur la nécessité à travailler, aussi bien en interne (notion de « collectivité exemplaire ») qu'en externe, sur notre propre système de production de discriminations (représentations et pratiques). Cela passe indéniablement par un travail conséquent d'information et de formation en direction des différents publics (agents, élus, habitants, etc.).

- *Quelles actions prévoyez-vous de mener en concertation avec le tissu associatif ?*

Les associations seront étroitement associées à l'élaboration, la mise en œuvre et le suivi-évaluation de ces actions publiques, afin de gagner en pertinence, efficacité et durabilité. C'est ce va-et-vient permanent que je souhaite favoriser et entretenir.

Par ailleurs, l'impulsion politique dans ce domaine peut être renforcée par un appel à projets en direction de l'important tissu associatif intervenant dans ce secteur, sous le modèle de l'appel à projets citoyens lancé dans le cadre de Nantes capitale Verte (simplicité et souplesse de la procédure).

## **Politique en matière de la Solidarité Internationale**

- *Comment voyez-vous l'équilibre futur entre la politique d'attractivité internationale et la politique de solidarité internationale ?*

Ne plus dissocier les deux services et créer un grand service dédié aux relations internationales et privilégiant l'échange d'expériences.

- *Comment comptez-vous innover dans votre future politique de solidarité internationale, en matière de :*

- *Education au Développement,*

- Mettre en place un partenariat entre les écoles et les associations d'éducation au développement pour développer un parcours de l'éducation au développement en direction des élèves dans le cadre du nouveau temps périscolaire

- Réaffirmer le soutien à la semaine de solidarité internationale en favorisant davantage les collaborations entre la ville/la communauté urbaine et les acteurs de cette SSI.

- Poursuivre l'engagement de la ville comme territoire de commerce équitable

- *Engagement des jeunes,*

- Poursuivre et valoriser l'aide aux projets de jeunes (CLAP)

- Faciliter la mobilité des jeunes aussi bien dans l'envoi à l'étranger que dans l'accueil local
  - renforcer l'aide aux stages étudiants,
  - développer les dispositifs en direction des jeunes (service civique, service volontaire européen, service volontaire à l'international, etc.),
  - soutenir le fonctionnement de la plate-forme interculturelle et solidaire,
  - valoriser ces expériences à l'international

- *Coopération décentralisée,*

- Adopter une politique d'urgence à l'échelle de l'agglomération : mise en place d'un fonds d'urgence commun pour permettre aux communes de l'agglomération de pouvoir contribuer à des actions humanitaires en cas de crise,
- Etudier l'extension du dispositif 1 % eau à d'autres politiques (déchets, énergie, etc.)
- Consolider les coopérations existantes (notamment celle engagée avec la Roumanie) et mettre en place de nouvelles coopérations (comme avec Medellin en Colombie, élue ville la plus innovante du monde en 2012)
- Etudier l'engagement d'une coopération avec la Palestine
- Conforter le dispositif d'appel à projets en direction des projets de co-développement

- *Soutien matériel et financier aux associations de solidarité internationale,*

Renforcer le dialogue et la concertation entre les différents acteurs de ce secteur (rencontres, synergies, etc.)

Harmoniser les procédures de soutien avec le conseil général et le conseil régional

Aider au montage de projets et à la recherche de financements complémentaires, notamment européens.

- *Dialogue et concertation avec les associations de solidarité internationale.*

Mise en place d'un cadre de dialogue trimestriel avec les associations de solidarité internationale et de promotion de la citoyenneté

- *Comment comptez-vous appuyer les initiatives citoyennes en matière :*

- *de lutte contre les paradis fiscaux,*

Etre exemplaire en ce qui concerne les finances de la ville et les contrats qui la lient (exemples : clauses de respect des droits à l'international dans les marchés publics, contracter des prêts auprès d'établissements bancaires n'ayant pas de liens avec les paradis fiscaux.)

- *d'instauration d'une taxe sur les transactions financières,*

Mettre e place une contribution volontaire qui pourrait abonder le fond de solidarité internationale et climatique.

- *d'application des OMD.*

Mettre en œuvre une déclinaison concrète des objectifs de développement durable (ODD) et de l'Agenda 21 de la ville / de la communauté urbaine de manière transversale à toutes les politiques publiques

Créer un poste dédié aux OMD/ODD rattaché directement à la DGS.

### **L'avenir de la Maison des Citoyens du Monde**

La Maison des Citoyens du Monde (MCM) est un collectif qui regroupe une cinquantaine d'associations de solidarité internationale, de droits humains et citoyenneté et une vingtaine d'adhérents individuels affilié au réseau de documentation et d'information RITIMO ([www.ritimo.org](http://www.ritimo.org)). Créé en 1996, la MCM a pour objet de faire vivre au cœur de Nantes et du département, une maison qui permette de développer le débat sur la citoyenneté tout en favorisant les échanges solidaires dans le monde en étant :

- Un lieu d'accueil et d'information

La MCM est ouverte du lundi au vendredi de 14h à 18h et propose un accueil à toute personne ou association désireuse de s'informer, s'engager, agir... en citoyen du monde.

- Un lieu d'échanges inter-associatifs

La MCM est un collectif d'associations qui vise à mettre en valeur les projets des associations membres et à faciliter les projets inter associatifs. Pour cela, la MCM est un lieu de rencontre entre les associations membres.

- Un vivier de projets et d'initiatives ici

Afin de sensibiliser le public et d'encourager l'engagement, notamment des jeunes, la MCM organise et coordonne au moins 1 temps forts par an. C'est l'occasion de rassembler les associations autour d'un projet commun, de créer des passerelles entre elles mais aussi d'aller vers un nouveau public. • • Un centre de ressources RITIMO associé à des formations et un appui pédagogique aux porteurs de projets

Un lieu pour s'informer sur la solidarité internationale, les droits humains, la citoyenneté... avec plus de 1200 ouvrages disponibles sur place, des revues, des films et documentaires ainsi que des dossiers thématiques. Des outils sont aussi disponibles pour informer autour de soi (expositions, jeux...).

L'accompagnement des jeunes porteurs de projets solidaires et interculturels, et la formation des militants associatifs sont aussi des activités développées par la MCM.

- *Quelle perception avez-vous du projet et des actions de la Maison des Citoyens du Monde ?*

La MCM est assurée pleinement son rôle fédérateur et d'accompagnement des jeunes à l'international.

- *Quel soutien comptez-vous apporter à la Maison des Citoyens du Monde dans un futur mandat ?*

Pour revitaliser le secteur et renforcer les synergies locales, il serait intéressant d'étudier

- la possibilité de renforcer le rôle et la mission de la MCM sur l'ensemble du territoire de l'agglomération, faisant de la MCM l'interlocuteur métropolitain de référence sur ces questions de coopération internationale, aussi bien auprès des communes que des acteurs associatifs et citoyens.
- La possibilité d'étendre les actions de la MCM à de nouveaux lieux (écoles, clubs de retraités, etc.) pour accroître la visibilité et la sensibilisation auprès des citoyens.